

20	24/09/2019	BE 0839.873.510	18	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19654.00425	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **APPTWEAK**  
 Forme juridique: Société anonyme  
 Adresse: Avenue Louise N°: 326 Boîte:  
 Code postal: 1050 Commune: Ixelles  
 Pays Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Bruxelles, francophone  
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0839.873.510

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 14-05-2014

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 04-06-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2018 au 31-12-2018

Exercice précédent du 01-01-2017 au 31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 6.2, A 6.5, A 6.7, A 6.9, A 7.1, A 7.2, A 8, A 9, A 10, A 11, A 13, A 14, A 15, A 16, A 17, A 18, A 19

N°	BE 0839.873.510		A 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**MARCHANT Bernard**

Avenue de l'Espinette Centrale 23  
1640 Rhode-Saint-Genèse  
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur

**HUGOT Thierry**

Avenue de Lorient 5  
1640 Rhode-Saint-Genèse  
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur

**VERDIN Olivier**

Rue de la Tulipe, 5/3  
1050 Ixelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur délégué

**HUERRE Xavier**

Rue de l'Argentine 30  
1310 La Hulpe  
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur

**KERKAERT -NAEGEL Cindy**

Elcerlyclaan 2  
3090 Overijse  
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur

**SD COMMUNICATION SPRL**

BE 0898.058.860  
Rue des Héliènes 23  
1050 Ixelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

N°	BE 0839.873.510		A 2.1
----	-----------------	--	-------

**DELLIS** Sébastien

Rue des Héliènes 23  
1050 Ixelles  
BELGIQUE

**BRUSTART SA**

BE 0448.925.797

Rue de Stassart 32  
1050 Ixelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-06-2017

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

**ROOSE** Barbara

Maurice Wilmotte 43  
1060 Saint-Gilles  
BELGIQUE

N°	BE 0839.873.510	A 2.2
----	-----------------	-------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>DYNACOS SCRL</b> BE 0441.849.153 Stationsstraat 87 1861 Wolvertem BELGIQUE  Représenté directement ou indirectement par  <b>D'HAESELEER JACQUES</b> Comptable Stationstraat 87 1861 Wolvertem BELGIQUE	70138979	B

\* Mention facultative.

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>89.179</b>	<b>25.554</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21		<b>8.284</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b>19.728</b>	<b>2.741</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	19.728	2.741
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b>69.451</b>	<b>14.530</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>784.765</b>	<b>204.542</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>685.643</b>	<b>152.689</b>
Créances commerciales		40	294.163	127.335
Autres créances		41	391.480	25.354
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>80.131</b>	<b>50.667</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>18.992</b>	<b>1.186</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>873.944</b>	<b>230.097</b>

N°	BE 0839.873.510	A 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b>135.692</b>	<b>85.855</b>
<b>Capital</b>		10	<b>81.726</b>	<b>81.726</b>
Capital souscrit		100	81.726	81.726
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>8.173</b>	<b>2.250</b>
Réserve légale		130	8.173	2.250
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14	<b>45.793</b>	<b>529</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		<b>1.350</b>
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>738.251</b>	<b>144.241</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17	<b>7.416</b>	<b>1.500</b>
Dettes financières		170/4	5.916	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	5.916	
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.500	1.500
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>394.474</b>	<b>142.741</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	4.987	
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	319.248	111.064
Fournisseurs		440/4	319.248	111.064
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	65.364	31.460
Impôts		450/3	17.379	6.114
Rémunérations et charges sociales		454/9	47.985	25.346
Autres dettes		47/48	4.875	217
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	<b>336.362</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>873.944</b>	<b>230.097</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	609.903	288.775
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62	490.252	245.855
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	18.301	11.625
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	12.475	767
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>88.875</b>	<b>30.527</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>2.884</b>	<b>2.288</b>
Produits financiers récurrents		75	2.884	2.288
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	1.350	1.800
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>40.242</b>	<b>31.938</b>
Charges financières récurrentes		65	40.242	31.938
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>51.518</b>	<b>877</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77	<b>331</b>	<b>348</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>51.187</b>	<b>529</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>51.187</b>	<b>529</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>51.716</b>	<b>-796.746</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	51.187	529
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	529	-797.275
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		<b>797.275</b>
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2	<b>5.923</b>	
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	5.923	
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>45.793</b>	<b>529</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		



N°	BE 0839.873.510	A 6.1.1
----	-----------------	---------

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	<b>91.462</b>
8029		
8039		
8049		
8059	<b>91.462</b>	
8129P	XXXXXXXXXXXX	<b>83.178</b>
8079	8.284	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	<b>91.462</b>	
21		

N°	BE 0839.873.510	A 6.1.2
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXXXX	<b>13.882</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	27.005	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>40.887</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	XXXXXXXXXXXX	<b>11.141</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	10.018	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>21.159</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22/27	<b>19.728</b>	

N°	BE 0839.873.510	A 6.1.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXXXX	<b>14.530</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	54.921	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	<b>69.451</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	<b>69.451</b>	

N°	BE 0839.873.510	A 6.3
----	-----------------	-------

## ETAT DES DETTES

### VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

Codes	Exercice
42	<b>4.987</b>
8912	<b>7.416</b>
8913	
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
892	
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

### DETTES GARANTIES

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

#### Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

#### Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

#### Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

N°	BE 0839.873.510	A 6.4
----	-----------------	-------

## RÉSULTATS

### PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

### PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

#### Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

#### Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

### RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	9,8	5
76		
76A		
76B		
66		
66A		
66B		
6503		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

**ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES**

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	<b>849</b>
9501	
9502	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

Exercice

**TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES**

Avec des personnes détenant une participation dans l'entreprise

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de l'entreprise

Nature des transactions

Exercice

N°	BE 0839.873.510	A 6.8
----	-----------------	-------

## RÈGLES D'ÉVALUATION

APPTWEAK SA

Rue des Pères Blancs, 4 - 1040 Etterbeek

TVA: 0839.873.510

REGLES D'EVALUATIONS

A. ACTIF

Les frais d'établissement :

Les frais relatifs à la constitution de l'entreprise, frais relatifs aux différentes augmentations de capital, frais relatifs aux prêts obligataires convertibles, ... peuvent être pris entièrement en charge par le compte de résultat soit sont portés à l'actif du bilan et font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 33,33 % l'an au prorata du 1er jour suivant le mois de valorisation.

Les immobilisations incorporelles :

-Les immobilisations incorporelles acquises de tiers sont enregistrées à leur valeur d'acquisition. Elles sont amorties en une période n'excédant pas 5 ans.

-Les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers sont portées à l'actif à leur coût de revient. Le coût de revient s'obtient en ajoutant aux coûts de recherche et développement directement imputables au produit (coûts salariaux du personnel directement affecté à la recherche et aux développements) la quote-part des coûts de recherche et développement (coûts salariaux du personnel indirectement affecté à la recherche et aux développements) qui ne sont qu'indirectement imputables au produit.

Les coûts de recherche et développement directement et indirectement imputables comprennent :

Le coût employeur du personnel (y compris les primes d'assurances légales, les frais de secrétariat social, les frais de médecine de travail...) attribué à la conception et l'élaboration des produits de la gamme

Une quote-part sera éventuellement estimée, prudemment, dans le cas des affectations partielles au projet de développement. En ce qui concerne les coûts indirectement imputables au projet, le conseil évaluera prudemment la quote-part des coûts du personnel à imputer en R&D.

L'amortissement pratiqué pour ce type d'investissement R&D est un amortissement linéaire au prorata du 1er jour suivant le mois de valorisation sur une période n'excédant pas 5 ans.

Les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur nominale d'acquisition, de revient ou d'apport

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires au prorata du 1er jour suivant le mois d'acquisition conformément au plan suivant :

- Mobilier et matériel de bureau 20%
- Matériel roulant 25% - 20 %
- Matériel informatique et installations connexes 33%
- Bâtiments administratifs et commerciaux 5%
- Matériels et installations 20%
- Outillages divers 20%

Les immobilisations financières :

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale.
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les stocks et en-cours de fabrication :

Les approvisionnements, les produits finis, les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition (à savoir : prix d'acquisition et/ou coût de revient).

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient.

Les créances commerciales et autres créances :

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

Les valeurs disponibles :

Les valeurs disponibles sont reprises à leur valeur nominale en euro.

Les comptes de régularisation actifs :

Les charges à reporter : les charges ou fraction de charge afférentes à l'exercice suivant mais dont la comptabilisation est déjà intervenue sont évaluées compte tenu du montant imputable à l'exercice suivant.

Les produits acquis : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice mais dont la réception n'interviendra qu'au cours d'un exercice suivant sont évalués compte tenu du montant imputable à l'exercice.

B. PASSIF

Les subsides en capital :

Les éventuels subsides en capital (subsides d'investissement) sont enregistrés au passif du bilan à leur valeur nominale. Un prélèvement sera annuellement enregistré en produits financiers au même rythme que l'amortissement pratiqué sur les investissements subsidiés.

Dans le cas où il s'agit d'une subvention destinée à financer par exemple de la recherche fondamentale, la subvention est directement imputée en recette au cours de l'exercice sous la rubrique des autres produits d'exploitation. Ce type de subvention ne porte jamais sur un bien (R&D) investi.

Les provisions :

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les dettes :

Les dettes à plus ou moins d'un an sont comptabilisées à la valeur nominale.

Les avances récupérables éventuellement reçues d'un pouvoir public sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les comptes de régularisation passifs

N°	BE 0839.873.510		A 6.8
----	-----------------	--	-------

Les comptes de régularisation sont évalués sur base des deux règles suivantes :

-Charges à imputer : les charges ou fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne sont payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice ;  
-Produits à reporter : les produits ou fractions de produits afférents à un exercice suivant et qui ont été comptabilisés au cours de l'exercice sont évalués au montant afférent à l'exercice suivant. Les contrats de mise à jour de software facturés pour une période s'étalant au delà de la date de clôture de l'exercice sont proratisés suivant leur date d'anniversaire contractuelle et reportées sur l'exercice suivant.

Un suivi continu des packs d'heures à prester pour des clients est en place. A chaque fin de mois, une évaluation des heures facturées mais non prestées est effectuée et comptabilisée.

C. EVALUATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVISES

Les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en EUR au cours de clôture.

Les écarts de conversion par position de devise sont actés au compte de résultats lorsqu'ils représentent des charges. Les produits latents ne sont pas comptabilisés.



N°	BE 0839.873.510	A 12
----	-----------------	------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

### Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100	9,8		9,8	ETP	5 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	14.516		14.516	T	8.078 T
Frais de personnel	102	490.252		490.252	T	245.855 T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	12		12
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	10		10
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	6		6
de niveau primaire	1200	6		6
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	6		6
de niveau primaire	1210	6		6
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	10		10
Ouvriers	132			
Autres	133	2		2

N°	BE 0839.873.510	A 12
----	-----------------	------

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

**Entrées**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**Sorties**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	12		12
305	7	1	7,1

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	1	5811	1
5802	3	5812	2
5803	92	5813	61
58031		58131	
58032	92	58132	61
58033		58133	
5821	1	5831	2
5822	293	5832	828
5823	9.910	5833	27.987
5841	1	5851	2
5842	293	5852	535
5843	9.910	5853	18.077